

PROCES-VERBAL du 05 octobre 2016

Le Comité Syndical s'est réuni dans
la Salle du Conseil Municipal de Thégra,
L'an deux mille seize et le cinq octobre,
à 20 heures 00,
sous la Présidence de Madame GRANAT Sylvie

Membres en exercice: 12

Présents (8): GRANAT Sylvie, BOY Patrick, GRIMAL Marie-Claude, MASMAYOUX Chantal, COLDEFY
Cécile, FORTIN Anne-Marie, GARCIA Christophe, HURDEBOURCQ Céline

Réprésentés (1): CANITROT Véronique par MASMAYOUX Chantal

Excusés (0):

Absents (4): FARAL Emilie, LAMOTHE Jérôme, PRANGERE Pierre, LAGARRIGUE Daniel

Date de la convocation : 15 septembre 2016

Secrétaire de séance : GRANAT Sylvie

I/ APPROBATION DU PV DU 20/06/2016

Après lecture, approbation du procès-verbal du 20/06/2016.

Madame La Présidente porte ce dernier à la signature des membres présents au cours de cette séance.

II/ BILAN ALSH D'ETE

ALSH été 2016

Date	Effectifs Prévisionnels	Effectifs Réels	Enfants manquants	% d'enfants manquants	Total d'enfants manquants par semaine
mercredi 6 juillet 2016	23	17	-6	-23%	-19
jeudi 7 juillet 2016	30	25	-5		
vendredi 8 juillet 2016	29	21	-8		
Total	82				
lundi 11 juillet 2016	28	20	-8	-25%	-26
mardi 12 juillet 2016	30	26	-4		
mercredi 13 juillet 2016	29	23	-6		
jeudi 14 juillet 2016			0		
vendredi 15 juillet 2016	18	10	-8		
Total	105				
lundi 18 juillet 2016	26	20	-6	-13%	-16
mardi 19 juillet 2016	28	20	-8		
mercredi 20 juillet 2016	21	19	-2		
jeudi 21 juillet 2016	24	26	2		
vendredi 22 juillet 2016	21	19	-2		
Total	120				
lundi 25 juillet 2016	25	22	-3	-14%	-18
mardi 26 juillet 2016	29	26	-3		
mercredi 27 juillet 2016	26	22	-4		
jeudi 28 juillet 2016	27	22	-5		
vendredi 29 juillet 2016	25	22	-3		
Total	132				
lundi 1 août 2016	26	26	0	-7%	-9
mardi 2 août 2016	26	26	0		
mercredi 3 août 2016	25	25	0		
jeudi 4 août 2016	27	24	-3		
vendredi 5 août 2016	26	20	-6		
Total	130				
lundi 8 août 2016	20	16	-4	-29%	-33
mardi 9 août 2016	26	19	-7		
mercredi 10 août 2016	26	14	-12		
jeudi 11 août 2016	20	17	-3		
vendredi 12 août 2016	22	15	-7		
Total	114				
TOTAUX	1252	562	-690	-10%	-121

MINI
CAMP

Fréquentation de l'ALSH d'été :

¼ des enfants préinscrits n'ont pas été présents certaines semaines.

Ceci a entraîné des problèmes de gestion au niveau :

- des places, (des familles étaient en liste d'attente et n'ont pas pu bénéficier des services de l'ALSH),
- du nombre d'agents nécessaire à l'encadrement, leur nombre dépendant du nombre d'enfants présents.

La Présidente propose au Conseil que pour l'ALSH d'été et les petites vacances, toute préinscription non honorée soit due par les parents.

(Tarif journée sans repas : 11.90 € et demi-journée sans repas : 7.75 €)

2 exceptions :

- annulation de la préinscription par les parents au moins 48 heures à l'avance
- en cas d'enfant malade : fourniture d'un certificat médical

Après discussion, la proposition est acceptée par le Conseil, avec effet au 01/01/2017.

- Une note d'information aux parents sera communiquée,

- le règlement intérieur sera adapté

III/EQUIPEMENT

A- logiciel Carte +

2 demi-journées de formation au logiciel CARTE ont eu lieu.

Les 2 directrices d'ALSH et la secrétaire y ont participé.

Les directrices s'occupent des saisies concernant les enfants, les périodes, les paiements des parents, le suivi des soldes etc. Leur travail est quotidien sur le logiciel.

Au secrétariat, le besoin est de ponctuellement accéder aux différentes éditions récapitulatives afin de pouvoir faire de la comptabilité analytique et de compléter les dossiers CAF en matière d'éléments financiers.

Cette formation avait pour but de former l'ensemble du personnel à son utilisation, de régler des problèmes de configuration et de pouvoir exploiter au maximum les possibilités du logiciel.

Rappel du fonctionnement :

- A 3h00 le serveur envoie aux 2 bornes de Thégra et Lavergne les informations pour la journée à venir (différentes selon périodes scolaires ou vacances etc.)

- A 9h16 le matin, les 2 bornes envoient sur le serveur les informations recueillies (ex. enfants ayant badgés pour leur repas de midi).

De ce fait, l'ordinateur doit toujours rester allumé et si coupure d'électricité, par ex. les weekends et dans les cas de changement de périodes, les connexions ne peuvent pas se faire et une journée sans logiciel (à la main) doit avoir lieu.

Parmi les choses qui ont été expliquées et réalisées, on peut citer que :

- des comptes d'accès pour le personnel ont été créés pour chaque utilisateur ;
- les TAP ont été intégrés afin de faciliter les échanges de données avec la CAF ;
- un badge par agent sera créé afin de pouvoir comptabiliser avec exactitude les repas pris par le personnel ;
- Actuellement, tous les jeudis matin, après mise à jour le régie, un mail est adressé aux parents dont le solde du portemonnaie est inférieur à 10 €.

Suite aux éléments rapportés par les parents lors du dernier conseil, le logiciel a désormais été configuré pour adresser à tous les parents, quel que soit leur solde, un état hebdomadaire de leur situation.

Il est impératif de pouvoir récupérer toutes les adresses mails des parents pour pouvoir automatiser cette tâche.

- La mise à jour du logiciel a été faite,
- La secrétaire, de son bureau, devrait pouvoir prendre la main sur le poste de l'ALSH à distance. La « manœuvre » doit être testée prochainement.

Par ailleurs, des problèmes récurrents de passage du badge pour les repas, notamment à l'école de Lavergne, ont été constatés, et ce malgré plusieurs rappels oraux.

La question de déplacer la borne a été évoquée pour éventuellement faciliter le passage du badge. Des devis à Carte plus ont été demandés.

Il s'avère que son déplacement entraînerait des frais qui n'ont pas été budgétisés.

Pour pallier au non passage de badge récurrent, l'entrée de la garderie se fera dorénavant par la porte sous le préau de Lavergne donc ainsi parents et enfants passeront systématiquement devant la borne ce qui devrait diminuer le nombre d'omissions.

Le Conseil a également décidé d'instaurer, si ce problème persiste, une « restauration majorée » de 10% sur les prix des repas pour les parents dont les enfants n'auront pas badgé avec effet au 01/01/2017. (Soit 40 centimes sur 4 €)

Une note aux parents sera communiquée pour les informer :

- De l'envoi du solde de leur portemonnaie par mail chaque semaine et de l'importance de communiquer un mail afin de pouvoir automatiser cette tâche.
- que l'entrée de la garderie à l'école de Lavergne se fera dorénavant par la porte sous le préau,
- de la mise en place de « la restauration majorée » à compter du 01/01/2017. Il est à noter que la récupération des mails pourrait également permettre la diffusion des informations concernant le périscolaire et l'extrascolaire par mail au lieu de la version papier dans les cahiers.

III-B-informatique (opération numérique)

Pour rappel, la collectivité a, pour ce projet, obtenu la DETR pour un montant de 4000 €.

L'opération doit être réalisée au plus tard le 03/05/2017.

Ont été inscrits sur le budget en investissement :

Dépenses : 9800 € TTC

DETR : 4000 €

Autofinancement : 5800 € (dont 2000 € de protection et sécurisation en « option »)

Le dossier a été confié à M. Patrick BOY qui a rencontré à plusieurs reprises :

- Les équipes enseignantes pour faire un point sur leurs besoins ;
- Un représentant de l'éducation nationale : le conseiller pédagogique TICE (Technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement) de Gourdon.

M. BOY présente les différents devis qu'il a obtenus.

Vu les contraintes budgétaires, il est évoqué la possibilité de différer la livraison des tablettes avec celle des malles de rangement. La situation doit être étudiée.

III-C-photocopieurs

Situation du « parc photocopieurs » actuelle :

- 2 photocopieurs noir et blanc à Thégra (1 pour l'école et 1 pour l'ALSH)
- 1 photocopieur couleur à Lavergne
- 1 photocopieur noir et blanc au bureau du Syndicat

Des devis sont en cours d'obtention pour placer :

- 1 seul photocopieur noir et blanc à Thégra
- 1 photocopieur noir et blanc à Lavergne
- 1 photocopieur avec chargeur et éventuellement couleur au bureau du syndicat

III-D-achats effectués et aménagements

a) Fonds publics de Territoire 2016

La CAF a refusé les 2 dossiers du FPT déposés pour 2016, en raison de " restriction d'enveloppe."

Ces subventions n'avaient pas été inscrites en recettes d'investissement au moment du vote du budget.

Le dossier « espace détente » a cependant été réalisé, car nécessaire au bon fonctionnement de la structure.

Le dossier « 5 continents » ne sera pas réalisé.

FONDS PUBLICS DE TERRITOIRE FPT 2016

2016			Subventions demandées		DECISION CAF
DOSSIERS	OBJET	MATERIEL	FONCT.	INV	
DOSSIER 5 CONTINENTS	voyage à travers les 5 continents, découvrir pays peu connus au travers des coutumes/dans es/sport et via activités sportives, fabrication de costumes, chapeaux, bijoux, instruments de musique, passeports, masques africains	trampolines, tables pastel, feutres, balles etc.	Sur un montant de 236,66 € HT soit 189,33 €	Sur un montant de 691,60 € HT soit 553,28€	REFUSE 05/08/2016- motif: restriction enveloppe
			INV		
DOSSIER CREATION ESPACE DETENTE	Création d'un espace détente afin de permettre aux enfants de profiter d'un véritable espace détente lors des diverses activités menées	poufs, sièges, claustra, bibliothèque	Sur un montant de 708,75 € HT/80% soit 567 €	sur un montant de 1102,04 € HT/80% soit 881,63 €	REFUSE 29/09/2016- motif: restriction enveloppe
2015					
DOSSIER		tables, chaises, tables piqueniques	1012,12 € de subvention sur 1173,51 € TTC		FAVORABLE

Autres aménagements :

Dans chaque école :

- des sonnettes à l'entrée ont été mises en place,
- des étagères ont été posées

Pour l'école de Thégra :

- des stores dans la classe des petits ont été posés,
- des devis sont en cours d'obtention pour changer un tablier de volet roulant et un double vitrage fendu.

III-E/ accessibilité école de Thégra

Des travaux ont été réalisés à l'école de Thégra pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ils ont été effectués par les agents techniques de la commune de Thégra, dans le cadre de la mise à disposition occasionnel au SMASP.

- Les toilettes pour « PMR » ont été remises en fonction,
- Un revêtement a été posé pour permettre un accès plus facile à la cour de récréation.

III-F/assurance de l'école de Lavergne

Le contrat d'assurance des écoles a été réactualisé.
Il convenait de le faire suite à l'augmentation de la surface après les travaux d'agrandissement de l'école de Lavergne.
Par ailleurs le bureau du syndicat a été également assuré en tant que locataire.

Suite aux travaux d'agrandissement de l'école de Lavergne, il est nécessaire de modifier le procès-verbal de mise à disposition des locaux de l'école de Lavergne au SMASP.
De ce fait, Madame La Présidente propose au Conseil de bien vouloir inscrire une délibération bien qu'elle n'ait pas été prévue à l'ordre de jour afin de pouvoir signer l'avenant correspondant. Proposition acceptée à l'unanimité.

Délibération DE_2016_08/ Objet : avenant n°1 au PV de MAD de biens immobiliers et mobiliers par la commune de Lavergne au SMASP.

Le Conseil Syndical,

vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération 03/17-11-11 du 17/11/2011, concernant la mise à disposition de biens immobiliers et mobiliers par la commune de Lavergne au SMASP de Thégra/Lavergne,

Vu le procès-verbal de mise à disposition de biens immobiliers et mobiliers par la commune de Lavergne au SMASP de Thégra/Lavergne en date du 24/10/2011,

Vu les travaux de construction concernant l'extension et le réhabilitation de l'école primaire de Lavergne,

Considérant qu'il est nécessaire de rectifier l'annexe 4, page 8 dudit procès-verbal par avenant n°1, modifiant ainsi les surfaces transférées concernant l'école publique de Lavergne

Il est convenu ce qui suit:

1- l'avenant a pour objet de réactualiser le contenu de l'annexe 4, page 8 du procès-verbal de mise à disposition de biens immobiliers et mobiliers par la commune de Lavergne au SMASP de Thégra/Lavergne, suite aux travaux d'extension et de réhabilitation de l'école primaire de Lavergne.

2- la nouvelle annexe n°4, qui annule et remplace la précédente, est ci jointe annexée, telle que rectifiée,

Le Conseil Syndical,

- **valide** le contenu de la nouvelle annexe n°4 qui sera annexée au procès-verbal de mise à disposition de biens immobiliers et mobiliers par la commune de Lavergne au SMAPS du 18/10/2011,
- **autorise** Mme La Présidente à signer l'avenant correspondant.

IV/SYDED: opération compostage

Point ajourné.

V/QUESTIONS DIVERSES

V-A- Rentrée scolaire: effectifs des écoles

Effectifs Année scolaire 2016/2017
 Communiqués le 01/09/2016 par les directrices

Lavergne	CM2	12
	CM1	9
	CE2	12
	CE1	14
	Total	47

Effectifs Année scolaire 2015/216
 Communiqués le 01/09/2015 par les directrices

Lavergne	CM2	23
	CM1	
	CE2	23
	CE1	
Total	46	

Thegra	CP	16
	GS	14
	MS	10
	PS	10
	TPS	2
	Total	52

Thegra	CP	16
	GS	14
	MS	13
	PS	8
	TPS	3
	Total	54

TOTAL	99
--------------	-----------

TOTAL	100
--------------	------------

De nouveaux élèves sont attendus pour janvier.

Prochain conseil prévu le mardi 06 décembre 2016 à 20h00.

Fin de séance à 22h00

GRANAT Sylvie,

CANITROT Véronique,

GRIMAL Marie Claude,

Représentée par MASMAYOUX Chantal

BOY Patrick,

FORTIN Anne Marie,

GARCIA Christophe,

HURDEBOURCQ Céline,

COLDEFY Cécile